PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize février, le Conseil Municipal de la commune de CORDES-TOLOSANNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Médiathèque, sous la présidence de Monsieur Patrick DELLAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 08/02/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 10 Nombre de Conseillers présents : 9

<u>Etaient présents</u>: BATTISTELLA Corinne, BELY Monique, BINOS Valérie, CANDEL Jean-Jacques, REGNIER Céline, SEVEGNES Olivier, VERDIER Marie-Anne et VILLEMUR Jean-François

Absent excusé: TONNELIER Simon

Le quorum étant atteint M. DELLAC a ouvert la séance.

M. SEVEGNES Olivier a été élu secrétaire de séance

RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT PEC (Parcours Emploi Compétences)

M. le Maire présente de nouveau la charge de travail de Carole, et la nécessité d'embauche d'un personnel supplémentaire.

Il propose de recourir à un contrat dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : Adjoint administratif (secrétariat de mairie, médiathèque et associations communales)
 - Durée du contrat : 12 mois
 - Durée hebdomadaire de travail : 20 h
 - Rémunération : SMIC

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- 1) **DECIDE** d'autoriser le recrutement d'un contrat parcours emploi compétences dans les conditions énumérées ci-dessus :
- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention avec CAP EMPLOI et du contrat de travail à durée déterminée avec la personne qui sera recrutée
- * M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un entretien avec une candidate est prévu le Mercredi 15 février à 18h30 en présence des Adjoints.

AUDITION FUTUR RESTAURATEUR

M. Trebuchon se présente et fait le point sur ses activités précédentes. Il nous présente son projet concernant le bar-restaurant de Cordes-Tolosannes :

- Restaurant cuisine traditionnelle de saison avec des produits locaux autant que possible.
- Possibilité de point relais colis
- Possibilité de dépôt de pain / Épicerie (dépôt-vente) des producteurs locaux
- Possibilité de repas à emporter les dimanches.

Ayant déjà pris contact avec l'ensemble des fournisseurs (matériel de cuisine, boissons, frais...), M. Trebuchon travaille encore sur le plan de financement.

Il nous fait part des contacts pris avec l'école hôtelière concernant l'embauche d'un cuisinier. Il fait également le point sur l'ensemble des formations nécessaires déjà effectuées et sur la formation « Permis d'exploiter » qui est prévue la semaine prochaine.

M. Trebuchon nous fait part du soutien complet de sa famille et des perspectives de travail pour sa femme.

L'ouverture pourra se faire par étape, avec continuité des activités actuelles du bar et montée en charge de la partie restaurant par la suite.

Fermeture prévue le dimanche soir et le lundi soir, les horaires d'ouverture ne sont pas encore fixés et seront adaptés à la fréquentation du lieu.

Si l'ensemble des intervenants (banques, fournisseurs, etc.) répond favorablement dans les temps, une ouverture mi-avril peut être envisagée.

AVENANT TRAVAUX RENOVATION MAIRIE

M. le Maire présente les problèmes liés à la pompe à chaleur mise en place lors de la rénovation de la mairie.

- Problème de capacité de chauffage
- Problème de bruit de fonctionnement

M. le Maire informe le conseil des discussions qu'il a eu avec les entreprises responsables de cette PAC.

M. le Maire demande au conseil de le laisser faire le nécessaire pour le remplacement de la PAC par un modèle plus silencieux, en traitant en amont le problème de chauffage des pièces.